

de ses rives, une ou deux cabanes inhabitées, de construction souriquoise. Le pays qu'elle arrose parut agréable à l'œil de notre explorateur ; il était boisé de chênes plantés comme à loisir. Champlain eut là une entrevue avec deux chefs de tribu, tous deux étaient accompagnés d'une soixantaine de sauvages. C'était la première fois, disaient-ils, qu'ils voyaient des chrétiens. Champlain leur fit annoncer par son *interprète* qu'il était envoyé auprès d'eux par M. de Monts pour leur assurer son amitié, et les mettre d'accord avec leurs ennemis, les Souriquois et les *Canadiens*. Il ajouta qu'il désirait habiter près d'eux, afin de leur montrer la culture de la terre, et de les tirer de l'existence misérable qu'ils menaient. Ce petit discours plein de *bienveillance* et de belles promesses parut les satisfaire. Champlain leur fit quelques présents ; puis chacun se retira, les sauvages *allant* de leur côté, et Champlain retournant à sa barque, très heureux d'avoir connu quelques représentants de cette tribu.

N.-E. DIONNE,

(Samuel Champlain).

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *l'avoir parcourue* : justifiez le féminin ? auxiliaire *avoir*, compl. dir. l' mis pour *rivière*. *Jehan Alfonse* : Orthographe ancienne de *Jean Alphonse* : pilote saintongeois qui conduisit la flotte de Roberval et fit un récit fantaisiste de son voyage. — *agrémentes* : justifiez le fém. pluriel ? auxiliaire *avoir*, compl. dir. que (descriptions) précède. — *luxue de détails* : donnez un équivalent ? *grand nombre de détails*. — *lues* : justifiez le fém. pluriel ? auxiliaire *avoir*, compl. dir. les (descriptions) précède. — *lieux* : ne pas confondre avec *lieu* (place) au pluriel *lieux*. — *qu'il y en ait jamais eu* : Pourquoi *eu* invariable ? participe d'un *verbe impersonnel*. Déterminez la forme impersonnelle ? ni apparence *qu'aucune ville eût jamais été là*. Que représente le pronom *y* dans le texte ? le *lieu* où est Champlain. Et le pronom *eu* ? la préposition de (euphonique) et le nom *ville*. [Il n'y eut jamais (de) ville]. — *interprète* : celui qui traduit le discours d'une langue dans une autre. — *Canadiens* : Il ne s'agit pas ici des Canadiens actuels, descendants des Français : mais des sauvages qui habitaient la partie appelée *Canada* à cette époque, (du Saguenay au St-Maurice). Le nom de *Canada* fut donné plus tard à tout le pays. — *bienveillance* : bonne disposition qui fait *vouloir du bien, désirer, souhaiter du bien* à quelqu'un. — *allant* : faites conjuguer ce verbe irrégulier : Ind. prés. je *vais*, tu *vas*, ils *vont* ; j' *irai* ; j' *irais* ; que j' *aille*, que nous *allions* ; etc.

II

LES COUTEAUX DES ANCIENS CANADIENS.

Un vieux *gentilhomme* canadien, dînant un jour au *Château Saint-Louis*, après la conquête, se servit à table d'un superbe couteau à *gaine*, qu'il portait *suspendu* à son cou. Son fils, qui était présent, et qui, suivant *l'expression* de son père, avait introduit chez lui les couteaux de table, pour faire l'Anglais, racontait qu'il pensa mourir de honte en voyant *ricaner* en-dessous les convives des deux sexes.

Les habitants se servaient toujours, *il y a cinquante ans*, de leur couteau de poche pendant le repas ; *les hommes, de couteaux plombés*. Un forgeron en fabriquait la lame ; les manches en bois étaient ornés de ciselures en *étain* ; et, comme cet instrument n'avait pas de ressort, le *patient* était contraint de tenir constamment la lame assujettie avec le pouce : l'esprit ingénieux de l'artiste facilitait l'opération au moyen d'un petit bouton placé à la partie de la lame *attenant* au manche. Les habitants s'en servaient avec beaucoup d'adresse ; mais les *novices* se pinçaient horriblement le *pouce* : un petit apprentissage était nécessaire. Les femmes se servaient de couteaux de poche ordinaires, qu'elles achetaient chez les boutiquiers.

PH. A. DE GASPÉ.

(Les Anciens Canadiens).

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *gentilhomme* : comment fait ce mot au pluriel ? Quoiqu'il s'écrive en seul mot, il prend la marque du pluriel aux deux parties qui le composent, il fait *gentilshommes*. La même remarque s'applique à *bonhomme* qui au pluriel fait *bons hommes*. — *Château Saint-Louis* : ancien château des gouverneurs français sur la terrasse Frontenac à Québec ; il n'en reste plus rien aujourd'hui. Un hôtel a été bâti sur son emplacement. — *gaine*, sorte de petite poche en cuir dans laquelle le couteau entraînait juste. — *dégainer* signifie ôter l'arme de la *gaine*, du fourreau. — *suspendu* : avec quoi s'accorde ce mot ? avec *qui* dont l'antécédent est *couteau* comme partie importante du tout, la *gaine* n'étant qu'accessoire. — *l'expression* : donnez ici un équivalent ? *les paroles*. — *ricaner* : rire à demi, sottement ou avec malice. — *il y a cinquante ans* : l'auteur a écrit cela il y a une trentaine d'années ; il faudrait donc dire aujourd'hui *quatre-vingts ans*. — *les hommes, de couteaux plombés*. Qu'est-ce que ce membre de phrase ? Une proposition elliptique ; *se servaient* est sous-entendu. Que signifie *plombés* ici ? *garnis d'ornements de plomb* ou plutôt d'*étain*, comme on le voit dans la phrase suivante. — *étain* : comment fait le verbe de ce nom ? *étamer*, d'où : *étamage, étameur*. — *patient* : justifiez l'emploi de ce mot ? c'était une gêne continue que de tenir la lame, et cela exerçait la patience. — *attenant* : Qu'est-ce que ce mot ? le participe présent du verbe *atténir* (inusité). *attenant* est surtout employé comme adjectif, il signifie *qui tient à, qui touche à*. On devrait donc écrire *attenanté* puisqu'il s'agit de la *partie* de la lame. — *novices* : ceux qui sont nouveaux dans quelque chose, qui ne sont pas encore habitués. — *pouce* : ne pas confondre avec *pousse* : une *pousse* est une jeune tige qui commence à *pousser*.